

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-cinquante-et-unième (151^e) assemblée ordinaire du
Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le
20 mars 2026, à 13 h 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom)

**Recommandation des Règles de gestion des Fonds META de la FSPD et des règles
et critères régissant les concours pour le financement de la recherche**

Résolution CFSPD-2025-2026-1007

ATTENDU l'entente de règlement intervenue entre *Stuart Thiel c. Meta Platforms inc.* faisant de l'UQAM une des six institutions bénéficiaires d'un fonds d'un million vingt-huit-mille-cinq-cent-trois dollars voué à la recherche sur la promotion et la protection du droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;

ATTENDU la proposition de la Fondation UQAM intitulée *Création d'un fonds relativement à la protection du droit à la vie privée*;

ATTENDU la représentation effectuée par la professeure et vice-doyenne à la recherche Hélène Piquet devant la Cour supérieure du Québec le 11 février 2025 afin de faire approuver la proposition de la Fondation;

ATTENDU le mandat confié par le Décanat au Comité facultaire de la recherche et au Vice-décanat à la recherche de la FSPD, à l'automne 2025, pour établir un cadre réglementaire d'attribution des fonds et des règles et critères régissant les concours pour les bourses et le financement de la recherche;

ATTENDU le compte-rendu faisant état de l'avancement des travaux du Comité facultaire de la recherche transmis aux directions des Départements de science politique et de sciences juridiques à destination de leurs Assemblées départementales, le 28 novembre 2025;

ATTENDU la présentation faite par le Vice-décanat à la recherche au Comité de régie le 7 janvier 2026;

ATTENDU la séance d'information sur les règles de gestion des Fonds META de la FSPD et des règles et critères régissant les concours pour les bourses et le financement de la recherche tenue le 25 février 2026;

ATTENDU la révision des documents soumis aux membres du Conseil académique facultaire par le Service des affaires juridiques (SAJ);

ATTENDU l'avis du SAJ au sujet du pouvoir de supervision de la Cour supérieure au chapitre de la mise en œuvre qui expose l'UQAM à des risques financiers;

ATTENDU l'avis du SAJ sur la définition des livrables qui doivent être concrets et basés sur des résultats de recherche;

ATTENDU les délais imposés par la Cour supérieure;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Chagnon et appuyé par Djemila Carron que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE les Règles de gestion des Fonds META de la FSPD et les règles et les critères régissant les concours pour le financement de la recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 20 mars 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rachel Chagnon
Doyenne